

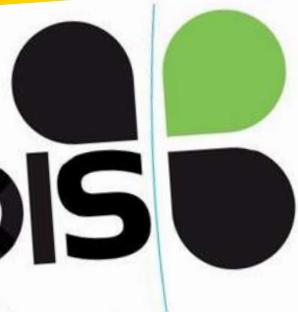
Magazine  
disponible  
en version  
numérique



DÉCEMBRE 2024 - n°11



# Le Dechyinois



**Le cœur de notre ville  
poursuit sa métamorphose**

*Crédits photos ArtoisDrones2024*

Page 4

## SOMMAIRE

### PAGE 2

Retour en images

### PAGE 3

De vous à moi

### PAGES 4 À 5

Le cœur de notre ville  
poursuit sa métamorphose

### PAGES 6 À 7

Programme du Marché de  
Noël

### PAGE 8

Sécurité

### PAGE 8

Vie Associative

### PAGE 9

Travaux et urbanisme

### PAGE 10

En bref

Agenda

### PAGE 11

Expression politique

### PAGE 12

Cérémonie des Vœux à la  
Population

# Retour en images

## Un 11 novembre marqué par une forte mobilisation

Les habitants de Dechy se sont rassemblés devant le monument aux morts pour assister à cette cérémonie empreinte de solennité. Les associations patriotiques, les jeunes sapeurs-pompiers de Sin le Noble, aux côtés des élus municipaux, ont rendu un vibrant hommage aux soldats tombés au champ d'honneur et aux Morts pour la France. Les élèves de l'école élémentaire Joliot Curie, accompagnés par l'Harmonie Municipale, ont interprété avec émotion *La Marseillaise*.

La présence du Conseil Municipal des Jeunes, nouvellement élu, a donné une dimension toute particulière à cette cérémonie. En associant les jeunes à ces commémorations, nous leur permettons de mieux comprendre notre histoire et de s'approprier les valeurs de citoyenneté et de la République.



## *La Marseillaise* en images : Une exposition pour éveiller la curiosité des plus jeunes

Les élèves de l'école élémentaire Joliot-Curie ont eu la chance de vivre une expérience unique en visitant une exposition exceptionnelle consacrée à l'histoire de *La Marseillaise*.

Cette sortie pédagogique, organisée par l'école et la ville a permis aux enfants de découvrir les origines de notre hymne national et de mieux comprendre son importance dans l'histoire de France.

Bien plus qu'un simple chant, *La Marseillaise* est un pan vivant de l'Histoire française, un symbole de la Révolution, de la résistance et de l'unité nationale.





# De vous à moi

Au terme de cette année 2024, au nom du Conseil municipal et en mon nom propre, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour vous-mêmes et vos familles. J'aurai l'occasion également de vous les présenter personnellement lors de la cérémonie des vœux le samedi 11 janvier 2025 à partir de 17h30.

J'en formule de semblables pour la prospérité et le développement de notre collectivité. L'attractivité de notre commune réside ainsi dans la qualité du service qu'elle est capable de rendre au public.

Pour atteindre cet objectif, il nous faut constamment nous adapter aux évolutions législative et réglementaire dont la tendance actuelle est de confier aux communes de nombreuses tâches qui incombaient auparavant à l'administration d'Etat et, ce bien entendu sans faire les transferts financiers nécessaires. Ainsi en 2025, la petite enfance deviendra une compétence à part entière du bloc local. De quoi, face à la déstructuration des modes de garde familiaux, accompagner efficacement les mères vers l'emploi. Mais la compensation financière est loin d'être assurée. Il faut le dire, la réforme débute dans un flou total.

Autre indispensable évolution sociétale : la qualité alimentaire. Mais là aussi, la bonne volonté des maires se heurte aux surcoûts des cantines scolaires et aux rigidités de la commande publique.

Quelques mots enfin sur la situation financière de la France et la petite musique que l'on entend souvent « le déficit proviendrait de l'augmentation des dépenses des collectivités ». Des accusations injustes qui masquent la situation désastreuse des comptes de l'Etat. Arrêtons cette mise en cause grossière dont les collectivités font l'objet. Nos comptes sont toujours à l'équilibre contrairement à ceux de l'exécutif. Je le répète, le dérapage des comptes publics n'incombe pas aux collectivités. Ces coups de rabot envisagés par le gouvernement (dotations en baisse en fonctionnement et en investissement) auront des répercussions sur nos budgets communaux.

Dans ce climat morose avec une actualité triste et pesante, la période de fin d'année doit malgré tout rester une période de fête et d'enchantement.

Mobilisons-nous donc pour partager des moments de chaleur et de joie en famille et entre amis. La trêve de Noël bienfaisante pour tous nous permettra de régénérer nos forces au contact de nos proches.

Quoi de mieux aussi que le marché de Noël pour ressentir cet esprit de Noël. Je vous y invite donc les 20, 21 et 22 décembre à la Ferme Jacquart. Associations et commerçants seront présents avec animations musicales, restauration repas cabaret et descente du Père Noël (programme complet en pages 6 et 7).

Je vous y attends nombreux et vous souhaite de nouveau un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Votre Maire,  
**Jean-Michel SZATNY**

**Jean-Michel  
SZATNY**  
Maire de Dechy

Jean Michel  
SZATNY



Mensuel d'informations  
De la Ville de Dechy

**Le Dechynois**

Directeur de la publication :  
Jean-Michel SZATNY  
Conception :  
Service Communication  
Impression :  
IDJ  
Tirage : 2400 exemplaires

Mairie de Dechy  
Place Jean Jaurès  
59187 Dechy  
03 27 95 82 00

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

# Le cœur de notre ville poursuit sa métamorphose

## Travaux de la place de l'Égalité : Un espace de vie entièrement repensé



*Crédits photos ArtoisDrones2024*

La place de l'Égalité est en pleine mutation. Des travaux d'envergure ont été lancés cet été pour offrir aux habitants un espace public repensé, plus fonctionnel et plus esthétique. Ce projet ambitieux, qui devrait s'achever à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2025, marque une nouvelle étape dans l'aménagement de la commune.

### Un espace public repensé

Ces travaux visent à rénover complètement la place et de la rue de l'Égalité. Ils s'articulent autour de trois secteurs principaux :

- La rue de l'Égalité, qui va du croisement devant la Mairie au monument aux Morts à l'entrée du cimetière.
- La place arrière de la Mairie comprenant les abords de la salle des fêtes et le parvis de l'école élémentaire Joliot-Curie;
- Le nouveau parking de la Mairie situé sur l'emplacement d'anciens bâtiments jouxtant l'école et la mairie.

### Des améliorations pour tous

L'objectif principal de ce projet est de mettre les usagers, plus particulièrement les écoliers, en sécurité et à distance des voies de passages des véhicules. Les traversées piétonnes seront sécurisées. Le parvis de l'école a été repensé comme un espace piétonnier et arboré entre l'établissement scolaire et la rue de l'Égalité. Il sera uniquement accessible à pied.

Les différents aménagements prévus visent à améliorer la qualité de vie des habitants de plusieurs manières :

- **En créant un espace convivial :** La place redeviendra un lieu de vie où les habitants pourront se retrouver et profiter d'un environnement agréable.

• En favorisant une meilleure organisation de la circulation : 21 places de stationnement seront disponibles. La sécurité des piétons sera renforcée grâce à des équipements urbains tels que des potelets et des barrières.

**Montant des travaux :**  
1 716 973,90€ HT

**Maitres d'ouvrage et financeurs :**



90 494 € HT



300 000 € HT



En optant pour un parvis de l'école entièrement piétonnier, la municipalité offre aux élèves la possibilité de bénéficier d'un environnement scolaire plus agréable et sécurisé.

Les nouvelles plantations contribueront à améliorer la qualité de l'air et à créer un espace de vie plus agréable pour tous.

En poussant les parents à privilégier la marche plutôt que la voiture, la ville souhaite également réduire l'empreinte carbone générée par des véhicules souvent laissés moteur tournant devant l'école pour y déposer les enfants.

## Réfection de la salle des fêtes : Pour plus de confort et d'efficacité énergétique

La salle des fêtes va entamer sa transformation. Sa mise en chantier vise à moderniser cet équipement municipal, en le rendant plus fonctionnel et plus performant énergétiquement.

Les travaux sont prévus jusqu'à la fin du 1er semestre 2025. Ils permettront de redonner un coup de jeune à ce lieu incontournable de la vie associative et culturelle de la commune.

### Des travaux conséquents pour un confort optimal

Les travaux prévus portent sur différents aspects :

- **Des travaux de désamiantage** seront réalisés pour garantir la sécurité des futurs utilisateurs.
- **La réfection de la toiture** afin d'assurer une meilleure étanchéité et une meilleure isolation.
- **Une isolation thermique du bâtiment** afin de réduire la consommation énergétique et d'améliorer le confort intérieur, une isolation thermique complète sera réalisée.
- **Le changement des menuiseries** par des modèles plus performants sur le plan thermique et acoustique.
- **La rénovation des sanitaires** afin d'offrir un meilleur confort aux utilisateurs.



- **L'agrandissement de la cuisine** pour répondre aux besoins des associations et des particuliers organisant des événements.

d'accessibilité. Ils s'inscrivent pleinement dans une dynamique de modernisation des équipements municipaux.

### Une salle des fêtes adaptée aux normes actuelles

Les travaux permettront de mettre la salle des fêtes en conformité avec les normes en vigueur en matière de sécurité et

## VENDREDI 20 DÉCEMBRE

Marché de Noël ouvert de 18h à 22h

Ferme Jacquot (rue Victor Hugo)

18h - Ouverture du Marché de Noël

Dès 19h - Animation au Carré Brasserie

Buvette et restauration sur place, ouvert jusqu'à 23h

## SAMEDI 21 DÉCEMBRE

Marché de Noël ouvert de 10h à 20h

Carré Brasserie ouvert de 10h à 18h (*buvette et restauration*)

### 11h : Inauguration du Marché de Noël

De 11h à 18h : Déambulation musicale  
Déambulation de Mascottes

De 14h à 16h : Animation musicale avec un orgue  
de Barbarie au Carré Brasserie

De 14h à 17h : Sculpture de ballons (gratuit)

De 14h00 à 17h00 : Atelier déco de Noël  
organisé par le Centre Socio-Culturel (gratuit)

A 14h00 et 15h45 : Cinéma  
(2 séances, Entrée gratuite)  
Sous l'égide du Comité des Fêtes

Le Drôle de Noël de Scrooge





A partir de 20h :

# Repas Cabaret

## Menu

Potage de butternut/châtaignes  
\*\*\*\*\*

Tartiflette maison.

Salade  
\*\*\*\*\*

Bûche de Noël  
\*\*\*\*\*

## Menu Enfants

Hamburger maison, potatoes  
et glace

**Tarif :**  
22€ pour les adultes  
(hors boisson)  
12 € pour les enfants

## Inscriptions en Mairie (service communication)

Attention : Places limitées  
Du 02 au 13 décembre

Lundi et Mardi de 14h00 à 16h00  
Jeudi et Vendredi de 10h00 à  
12h00

## DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

Marché de Noël ouvert de 10h à 19h

De 12h à 18h : Animations musicales au Carré Brasserie

Animations musicales tout au long de la journée  
sur le marché avec **Music Azimut**  
et déambulation de **Mascottes**

De 14h à 17h : **Sculpture de ballons** (gratuit)

De 14h à 17h : **Balade en Calèche en ville**

19h - **Descente du Père Noël depuis l'église**

Photos avec le Père Noël  
Samedi et Dimanche  
à partir de 14h30

dans la maison du Père Noël sous la grange  
de la Ferme Jacquart



# Sécurité

## Nouvel usage pour l'application Panneau Pocket



Nous vous rappelons que vous pouvez télécharger l'application Panneau Pocket sur votre téléphone.

Cette application vous permet d'être averti des alertes ou des informations de la commune.

**Soyez informés en toutes circonstances grâce à Panneau Pocket.**

Cette application gratuite vous offre un accès direct aux informations municipales : événements, actualités, alertes ...

Pour l'utiliser, il suffit de la télécharger sur votre smartphone et de sélectionner votre commune dans la liste.

Ouvrez Panneau Pocket et désignez ensuite votre commune en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

**Pas besoin de créer un compte : C'est 100% anonyme**

Téléchargez dès maintenant Panneau Pocket et rejoignez les milliers d'utilisateurs déjà informés ! C'est simple, rapide et gratuit.

**Restez informés en temps réel des événements de la ville**

La municipalité a souhaité étendre l'utilisation de Panneau Pocket. Habituellement utilisée uniquement pour les alertes, l'application sera désormais un outil pour annoncer tous les événements de la ville.

## Infos pratiques

Le Plan communal de sauvegarde a été remis à jour

L'élaboration d'un plan communal de sauvegarde est obligatoire pour les communes concernées par un plan de protection des risques naturels (PPRn), et/ou comprise dans la zone d'application d'un plan particulier d'intervention (PPI).

Le Plan Communal de Sauvegarde de Dechy a été conçu pour vous aider à réagir rapidement et efficacement, en cas de catastrophe naturelle ou technologique. Les risques qui peuvent concerner notre commune et les mesures de prévention ainsi que les procédures d'urgence à mettre en œuvre sont répertoriés dans le Document d'Information Communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Téléchargez le sur le site de la ville [www.ville-dechy.fr](http://www.ville-dechy.fr). Ce document est également disponible en mairie.

## Vie associative

### L'Union Dechy Sin Basket s'est mobilisé pour Octobre Rose



Un ravitaillement était prévu pour soutenir les marcheurs dans leur parcours.

Le club adresse un immense merci à Virginie, Stéphanie et Nathan pour cette belle initiative.

Rappelons que le cancer du sein est la première cause de mortalité par cancer chez les femmes, touchant malheureusement plus de 61 000 d'entre elles chaque année.

# Environnement et cadre de vie

## Dechy a fait le pari du vert pour son cimetière

Cette année, le cimetière de Dechy a connu une profonde mutation. La municipalité a en effet décidé de remplacer une grande partie des graviers par du gazon, optant ainsi pour une solution plus respectueuse de l'environnement et plus esthétique. On fait le point quelques mois après la réalisation de ce chantier.

Plusieurs raisons ont motivé ce choix :

- **Respect de l'environnement** : En supprimant l'utilisation de produits phytosanitaires, la ville s'inscrit dans une démarche écologique. Le gazon, une fois établi, nécessite moins d'entretien et contribue à améliorer la qualité de l'air.

- **Esthétique** : Le vert du gazon apporte une touche de douceur et de nature, créant un environnement plus apaisant et plus agréable pour les visiteurs.

- **Durabilité** : Le gazon est une solution durable. Il permet de lutter contre l'érosion des sols et d'apporter des îlots de fraîcheur dans un environnement souvent très minéralisé.



### Les bénéfices pour la commune

Cette initiative présente de nombreux avantages pour la commune :

- **Amélioration du cadre de vie** : Le cimetière, lieu chargé d'histoire et de mémoire, devient un espace plus agréable.

- **Renforcer l'engagement environnemental de la ville** : Ce choix témoigne de l'engagement de la ville en faveur de l'environnement et du développement durable.

- **Economies à long terme** : À L'entretien du gazon sera moins coûteux que celui des graviers.

L'engazonnement du cimetière de Dechy est une étape supplémentaire dans la politique environnementale de la ville. En choisissant le vert, Dechy affirme son attachement à un avenir plus durable.

## Centre Socio-Culturel

### Changement de logiciel pour la rentrée des classes de Janvier 2025

Afin d'améliorer le confort des usagers, la municipalité a pris la décision de changer de logiciel pour la gestion des paiements et des inscriptions aux activités du Centre Socio-Culturel.

Dès à présent, vous pouvez créer votre compte Famille et déposer les justificatifs d'usage dans votre espace famille AIGA.

Vous pourrez ainsi vous inscrire ou inscrire vos enfants aux activités de la rentrée de janvier 2025 à partir

du 15 décembre et procéder au paiement en ligne via le menu inscription.

Connectez-vous via ce lien :

<https://espacefamilieaiga.fr/11700972>

Ou en scannant ce QR-Code



**Les inscriptions ne seront plus possibles sur MyPerischool**

#### INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture du secrétariat du Centre-Socio-Culturel

**Lundi** : 09h00 - 12h00  
13h30 - 18h00

**Mardi** : 08h30 - 12h30  
13h30 - 17h30

**Mercredi** : 08h30 - 12h30  
13h30 - 17h30

**Jeudi** : 08h30 - 12h30  
13h30 - 17h30

**Vendredi** : 08h30 - 12h30  
13h30 - 17h00

# En bref

## Arrêté de voirie portant autorisation d'occupation du domaine public N° 2024-N°342-S

Du 18 novembre au 20 décembre, l'entreprise EHTP est autorisée à procéder à des travaux de renouvellement d'eau potable, rue Ghesquière. Ces travaux nécessiteront la disposition suivante : route barrée.

## Arrêté de voirie portant autorisation d'occupation du domaine public N° 2024-N°341-S

A partir du 25 novembre et pour une durée de 30 jours, des travaux pour branchements neufs d'eau potable en occupant temporairement le domaine public, rue Gisèle Thauvoye. Ces travaux nécessiteront l'interdiction de stationnement, une circulation alternée manuellement et restreinte à 30km/h.

## Arrêté de voirie portant autorisation portant autorisation du domaine public N°2024-n°344-S

Le mercredi 4 décembre les services techniques sont autorisés à effectuer des travaux sur le parking, rue Casimir Beugnet. Le stationnement sera interdit.

## Arrêté de voirie portant autorisation d'occupation du domaine public N° 2024-N°328-S

Pour la descente du Père Noël, le dimanche 22 décembre 2024 de 18h à 22h, la circulation et le stationnement seront interdits rue Voltaire (entre la rue Victor Hugo et la rue Florine Goulois) et rue Victor Hugo. A cette même date, la rue Emile Zola sera temporairement mise en sens unique dans le sens rue Victor Hugo à rue Moché.

## Arrêté municipal de circulation dans toutes les rues de la commune N° 2024-n°343-S

En raison de travaux d'entretien, de réparation ou d'inspection des réseaux en domaine public, le stationnement et la circulation seront restreints au droit des véhicules des sociétés du 1er janvier au 31 décembre 2025. Ces restrictions ne s'appliquent pas aux véhicules de secours. Les véhicules en stationnement gênant seront enlevés à la diligence des services de police.

# Agenda

### **Banquet de Ste Barbe** (sur réservation uniquement)

**Samedi 7 décembre à 12h00**

**Salle d'Œuvres (rue Célestin Leduc)**

Organisé par la municipalité

### **Ciné Concert Hans Zimmer**

**Samedi 7 décembre à 19h30**

**Salle Michel Bernard (rue Marcel Buns)**

Organisé par l'Harmonie municipale de Dechy

Entrée gratuite - Restauration sur place

### **Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie**

**Dimanche 8 décembre à 11h00**

Rassemblement à 10h45 sur le parvis de la Mairie

### **Renouvellement des adhésions ou nouvelles inscriptions - Association « Médaillés du travail »**

**Inscription lors des permanences les jeudi 5, 12, 19 et 26 décembre de 9h00 à 11h30**

Maison des Associations au 1<sup>er</sup> étage  
(rue Jules Guesde à Dechy)

**Tarif de la cotisation : 12€**

### **Inscription pour une sortie au salon de l'agriculture 2025 (Porte de Versailles à Paris)**

**Sortie prévue le mercredi 26 février**

Organisée par l'association « les Médaillés du travail »

**Inscriptions tous les jeudis de 9h00 à 11h00**

Maison des Associations au 1<sup>er</sup> étage  
(rue Jules Guesde à Dechy)

**Tarifs :**

**Adhérents : 30€ (inscriptions à partir du 5 décembre)**

**Non-adhérents : 40€ (inscriptions pour les dechynois à partir du 19 décembre et pour les extérieurs à partir du 9 janvier)**

**Enfant : de 6 à 12 ans : 30€ - Enfant de moins de 6 ans : 20€**

### **Distribution des colis de noël aux séniors**

**Vendredi 13 décembre de 14h00 à 16h00**

**Salle Paul Langevin (ancien collège, rue des Frères Martel)**

La distribution à domicile, pour les personnes ayant fait la demande, aura lieu le samedi 14 et dimanche 15 décembre, selon la disponibilité des élus de 9h00 à 13h00.

### **Marché de Noël**

**Du 20 au 22 décembre**

**A la Ferme Jacquart (rue Victor Hugo)**

Programme complet en pages 6 et 7

### **Cérémonie des Vœux à la population**

**Samedi 11 janvier à 17h30**

**Salle d'Œuvres (Rue Célestin Leduc)**

## **GROUPE MAJORITAIRE «*POUR DECHY, CONTINUONS ENSEMBLE*» - 22 ÉLUS**

Les membres de la majorité municipale vous souhaitent une excellente fin d'année 2024.

Pour 2025, nous continuerons de poursuivre le travail entamé autour de la transition écologique (salle des fêtes et bâtiments publics moins énergivores, l'éclairage public par led, plantations et îlots de fraîcheur).

Ces projets témoignent du dynamisme et de l'attractivité économique de la ville notamment via la réhabilitation de notre voirie et la préservation de notre patrimoine.

Une année remplie de défis dans un contexte national instable, avec un budget toujours aussi contraint en raison des coupes budgétaires envisagées par le gouvernement, notamment en direction des collectivités.

Au plaisir d'échanger ensemble lors des vœux de monsieur le maire le 11 janvier prochain à partir de 17h30.

Pour L'équipe majoritaire

---

## **GROUPE MINORITAIRE «*UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE*» - 7 ÉLUS**

Texte non communiqué

Jean-Michel SZATNY  
Maire de Dechy

et

les membres du Conseil Municipal  
ont le plaisir de vous convier à la

# CÉRÉMONIE DES VOEUX

LE SAMEDI 11 JANVIER 2025  
À 17H30

Salle d'Œuvres Jacques Duclos  
Rue Célestin Leduc

En attendant de vous retrouver, la municipalité vous souhaite  
de bonnes fêtes de fin d'année.

